

LE FONTANILOIS

FÉVRIER 2024



CCAS
« SENIORS EN VACANCES »
INSCRIVEZ-VOUS !

DOSSIER
DES VŒUX, UN SOUHAIT ET
DES PROJETS POUR 2024

ENVIRONNEMENT
MOUSTIQUE TIGRE, LA
BATAILLE CONTINUE !



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



le Fontanil
Cornillon



EN PRATIQUE

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES pour la rentrée 2024-2025

Pour la maternelle : enfants nés en 2021
Pour l'élémentaire : enfants entrant au CP
Pour les nouveaux arrivants (tous niveaux confondus)

Pour les petites sections de maternelle et les nouveaux arrivants (maternelle ou élémentaire) :

Les préinscriptions scolaires auront lieu en mairie, uniquement sur rendez-vous du 26 février au 15 mars 2024, en contactant le service scolaire au 04 76 56 56 41 ou par mail : scolaire@ville-fontanil.fr.

Pour les CP :

Les dossiers de préinscription seront à envoyer complets par mail à scolaire@ville-fontanil.fr ou à déposer en mairie du 26 février 2024 au 15 mars 2024. Vous recevrez l'attestation en retour. Attention, les documents doivent être scannés.

Documents à fournir pour tous :

- Livret de famille dans sa totalité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Pièce d'identité du parent qui fait la demande d'inscription
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour de votre enfant
- Un justificatif de domicile récent (facture ou attestation de - de 3 mois : gaz, électricité, téléphone internet, quittance de loyer)

En cas de séparation, l'accord des deux parents est obligatoire. Merci de fournir l'adresse et le numéro de téléphone du deuxième parent, ainsi que le jugement ou une attestation sur l'honneur avec la pièce d'identité des deux parents.

Si parents hébergés chez une tierce personne :

- Attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de l'hébergeant (- de 3 mois)
- Justificatif de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant
- Avis d'imposition de l'année en cours

La Ville se réserve le droit de faire les vérifications qu'elle jugera nécessaires.

Avec l'attestation fournie par la mairie, faire enregistrer l'inscription de votre enfant par la directrice de la maternelle ou le directeur d'élémentaire.

Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous du 11 au 29 mars 2024.

Merci de présenter :

- Attestation délivrée par la mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour de votre enfant
- Certificat de radiation (pour les enfants venant d'une autre école)

École maternelle - Mme Richerol : 06 78 71 84 98 - mail : ce.0381772v@ac-grenoble.fr

École élémentaire - M. Peloux : 07 88 85 59 53 - mail : ce.0383021c@ac-grenoble.fr

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



BD ADOS
Titeuf, T18 : « Suivez la mèche ! » par ZEP

Que ce soit en classe, pendant la récré, à la maison ou quand il est avec ses copains, Titeuf est toujours très attentif au monde qui l'entoure. Dans ce tout nouveau tome de gags ingénieux, tendres et totalement connectés à notre époque, Titeuf se frotte aux questions contemporaines telles que l'environnement, les réseaux sociaux, les dangers d'Internet et même un peu la science !



ALBUM JEUNESSE
« Quand les p'tites poules auront des dents » de Christian Jolibois et Christian Heinrich

Il n'y a pas si longtemps, nous vivions à la ferme avec les poules. Cette longue cohabitation nous a inspiré de savoureuses expressions imagées. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, on peut se coucher avec les poules dans un immeuble plein comme un œuf et marcher sur des œufs pour éviter les prises de bec et se voler dans les plumes... Merci qui ? Merci les P'tites Poules ! Un album couvé avec amour où les fans retrouveront 40 expressions du poulailler mettant en scène leurs personnages préférés : Carmélito, Carmen, Pedro, Béline, Pick et Nick...



ÉDITO



Nous nous sommes retrouvés au cours de la cérémonie des vœux il y a quelques jours, pour partager un temps de rencontre, d'échange et de perspectives partagées. Je vous remercie d'être si nombreux à répondre à nos invitations, et à participer aux événements que nous portons pour vous et avec vous, tout au long de l'année. Ce lien que nous créons est précieux, et participe à la qualité de vie de notre village.

Nous sommes à votre écoute, au quotidien, pour répondre à vos attentes et préserver le charme et la convivialité de notre commune. Et c'est pour cette raison que j'ai souhaité vous proposer cette année, tout au long du mois de janvier, de faire part de vos propositions. Vous avez été une dizaine à vous prêter au jeu. Nous avons bien recueilli vos vœux, et nous les examinerons attentivement. Si toutes les idées formulées ne pourront pas se concrétiser, nous nous attacherons toutefois à étudier chacune d'entre elles, afin d'en comprendre le contexte et les attentes. Une réponse sera adressée à toutes celles et ceux qui ont communiqué leurs coordonnées

Vous découvrirez dans cette nouvelle édition de nombreux dossiers présentant les actions mises en œuvre sur la commune et au sein de nos équipements, par nos services, les commerçants, les associations et tous nos partenaires. Le dynamisme de notre actualité le prouve : Le Fontanil-Cornillon est toujours en mouvement !

Bonne lecture !

Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier

Maire du Fontanil-Cornillon

SOMMAIRE

4-20
ACTUALITÉS

20-21
ATRIUM

22-23
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)

Le Fontanillois - Publication mensuelle
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédacteur en chef : Chloé Lafort
Rédaction : Chloé Lafort, Valérye Serrano
Conception graphique : Laurent Gataleta
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, PatJmG
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.
Tirage à 1 800 exemplaires.



Taille des haies et élagage : ce qu'il faut savoir

Si vous avez des arbres ou des plantes sur votre terrain, vous pouvez les laisser pousser comme bon vous semble. Mais attention, il y a des règles à respecter si vous ne voulez pas gêner votre voisin ou la voie publique. Voici un résumé des principes à connaître.

RÈGLES APPLICABLES AUX PROPRIÉTÉS BORDANT LES VOIES PUBLIQUES

Vous devez aussi faire attention à ce que vos plantations ne débordent pas sur le domaine public. **Vos arbres ou vos haies ne doivent pas gêner la marche sur un trottoir ou la circulation routière.**

En effet, à la période de frondaison, la végétation risque de gêner voire d'empêcher le passage des camions poubelle, blesser les agents de collecte et dégrader les véhicules.

Le maire peut vous obliger à élaguer vos arbres en vous envoyant une injonction de faire. L'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de non-respect de la mise en demeure, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les coûts afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait pousser des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation risque aussi une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

RÈGLES APPLICABLES ENTRE DEUX PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Pour éviter que les branches ou les racines des arbres, arbrisseaux ou arbustes ne nuisent aux propriétés voisines, l'article 671 du code civil impose une distance minimale pour les plantations.

- **Pour les plantations de plus de 2 mètres** : distance de 2 mètres au moins par rapport à la limite séparative
- **Pour les plantations de moins de 2 mètres** : distance de 0,50 mètre au moins par rapport à la limite séparative.

La distance se calcule à partir du centre du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation se détermine depuis le sol jusqu'au sommet de l'arbre.

La taille des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux qui appartiennent au voisin et qui dépassent sur votre propriété incombe à ce dernier. En cas de plantations communes, l'entretien est partagé entre les deux parties : chacun doit couper son côté de la haie. Il est recommandé de couper les deux côtés de la haie en même temps.

UNE ASTUCE !

Et pour réduire vos déchets verts et son transport en déchèterie, pensez au broyage, plus économique et plus écologique.

Déposé aux pieds de vos plantations (paillage), le broyat de bois présente de nombreux avantages : il conserve l'humidité, limite le désherbage, nourrit et protège le sol. Pour vous accompagner, la Métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur. Plus d'informations sur www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts

ASSOCIATION LA COINCHE UN JEU DE PLIS ET DE BLUFF !

Beau succès pour le concours de coinche du club de tennis

Le club de tennis du Fontanil-Cornillon organisait le dimanche 28 janvier 2024 à la salle Jean-Yves Poirier son concours annuel de coinche. L'événement a réuni 96 participants, dont plus de la moitié étaient Fontanillois. L'organisation a été assurée par 14 bénévoles du club.

Tous les participants sont repartis avec une bouteille en cadeau. Pour les 2 vainqueurs un panier garni offert par Vival le panier du Fontanil, les cinq premières équipes ont reçu des lots spéciaux, offerts par plusieurs commerçants du village et le club (Les délices

de Lucas, Stella coiffure, Boisson du monde, Pizza R&C, la Brasserie, le Crédit Mutuel). Un sponsor exceptionnel « AXA », a également soutenu l'initiative.

Les joueurs ont apprécié la qualité de la salle Jean-Yves Poirier et se sont régalés à la buvette, notamment avec les gâteaux préparés pour l'occasion par des joueuses du club.

Le tennis club donne rendez-vous aux amateurs de coinche pour une nouvelle édition en janvier 2025.

ANIMATION FESTIN, DANSE ET CONVIVIALITÉ

Un réveillon gourmand et festif

Dimanche 31 décembre, le Comité d'Animation organisait une soirée exceptionnelle pour célébrer le passage en 2024.

Accueillis chaleureusement à l'Espace Jean-Yves Poirier, les 168 convives inscrits au dîner du Réveillon ont partagé un moment festif et convivial pour célébrer la fin de l'année.

Le menu composé de foie gras, de lotte, pintade et autres douceurs a comblé les gourmands. La soirée dansante animée par DJStef a quant à elle entraîné les participants conquis jusqu'à l'aube.

Pour cette troisième édition, les bénévoles du Comité d'Animation engagés dans la préparation de cette soirée inoubliable ont une fois encore réussi le pari de combiner bonne humeur, fête et gourmandise, pour le plus grand plaisir des convives.



CCAS SÉJOUR SÉNIORS EN VACANCES

« Seniors en vacances »... à la Grande Motte : inscrivez-vous !

Du samedi 28 septembre au samedi 05 octobre 2024

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Fontanil-Cornillon, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) et la CARSAT (Caisse Assurance Retraite), organise cette année pour les 65 ans et plus des vacances dans l'Hérault, à la Grande Motte au village Club « Miléade ».

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie à partir du 12 février 2024 pendant les horaires d'ouverture :

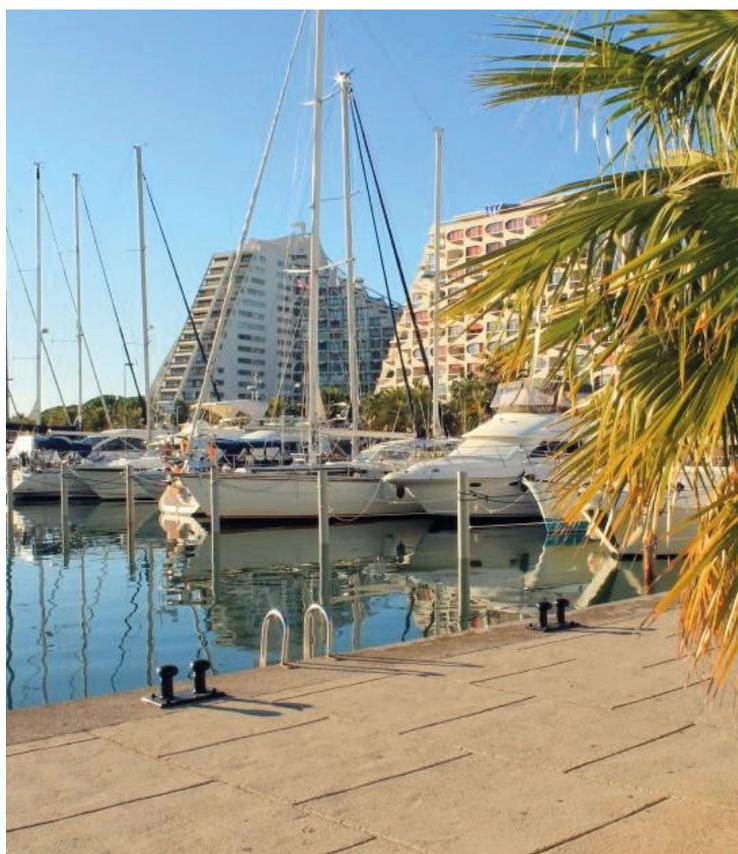
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
- Le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Aucun courrier ne sera envoyé cette année aux aînés ayant participé au voyage en 2023.

Le dossier dûment complété devra être retourné en mairie (service CCAS) au plus tard le 29 février 2024.

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Pour contacter le CCAS :
04 76 56 56 55 ou cmicoud@ville-fontanil.fr



ASSOCIATION FESTIVITÉS

Les temps forts des « 4 Ruisseaux »

Plus dynamique que jamais, l'association de pétanque et de jeux de société « Les 4 Ruisseaux » organisait en ce début d'année plusieurs événements avec ses adhérents.

Le 31 décembre, les membres de l'association ont célébré le passage à la nouvelle année dans la salle de réception « Les 2 Colombes » à Saint-Égrève. Ils ont partagé un moment convivial et chaleureux autour d'un bon repas et de quelques bulles, et se sont souhaité bonheur, santé et réussite pour 2024.

Le 17 janvier, l'association se retrouvait autour de la dégustation d'une galette. L'ambiance était joyeuse et les rois et reines ont porté fièrement leur couronne.

Le 25 janvier, les membres de l'association se sont défiés pendant un concours de belote coïncchée dans une ambiance sympathique où la stratégie était de mise mais surtout le plaisir de passer un moment ensemble.



PETITE ENFANCE LES ACTIVITÉS DU RPE

Une galette pour fêter la nouvelle année

Jeudi 11 janvier, pendant le temps collectif organisé chaque semaine au sein du Relais Petite Enfance de la Ville, assistantes maternelles et petits enfants étaient réunis par Florence Moreau pour déguster une galette. Un moment de partage convivial, apprécié en toute gourmandise.



SANTÉ TOUS CONCERNÉS

Un geste simple et généreux !

Ensemble, sauvons des vies. Devenez donneur de sang !

En moins d'une heure, vous pouvez offrir un cadeau précieux à des personnes qui en ont besoin.

Pour savoir si vous êtes éligible au don de sang, consultez le site : dondesang.efs.sante.fr

Donner son sang, c'est donner de l'espoir !

Ne manquez pas la prochaine collecte organisée par l'Établissement Français du Sang en partenariat avec le CCAS qui aura lieu le **vendredi 8 mars de 16 h à 19 h 30** à l'Espace Jean-Yves Poirier.



MUNICIPALITÉ CÉRÉMONIE D'ACCUEIL

Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous avez emménagé au Fontanil-Cornillon récemment ? La Ville du Fontanil-Cornillon vous souhaite la bienvenue et vous propose un temps de rencontre et de découverte des services proposés sur la commune.

Une nouvelle rencontre à destination des nouveaux habitants se tiendra **samedi 30 mars** en salle du Conseil et des Mariages. Lors de ce moment de partage convivial autour d'un apéritif, les Fontanillois installés depuis février 2023 sur la commune pourront échanger avec l'équipe municipale et se renseigner sur les services et les infrastructures mis à leur disposition par la Ville. **Pour vous inscrire, merci de contacter le 04 76 56 56 56 ou d'envoyer un mail à accueil@ville-fontanil.fr**

ANIMATION VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN

Videz votre dressing et faites-vous plaisir !

Le Comité d'Animation organise pour la troisième année consécutive un vide-dressing. L'opportunité idéale pour renouveler sa garde-robe sans se ruiner tout en faisant un petit geste pour l'environnement.

Le vide-dressing, c'est simple : vous videz votre armoire et vous vendez ou échangez vos vêtements, chaussures, sacs et autres accessoires que vous ne portez plus. Le principe est le même que le vide-greniers, mais cette fois, le textile est à l'honneur. Rendez-vous le **dimanche 3 mars de 9 h à 15 h** à l'Espace Jean-Yves Poirier. L'entrée est **gratuite pour tous les visiteurs**, qui pourront profiter d'une ambiance chaleureuse et conviviale au cœur du village.

Ne manquez pas cette occasion de faire de bonnes affaires vestimentaires tout en respectant la planète !



INFORMATIONS

- **Tarif pour les exposants** : 12 € le stand avec une table et une chaise (2m x 2m)
- **Permanence d'inscription (en mairie)** :
Mercredi 7 février de 17 h à 19 h
Mercredi 14 février de 17 h à 19 h
- **Petite restauration sur place.**
- **Informations** : 06 66 53 89 38/06 73 28 76 85
comite.animation38120@gmail.com

ANIMATION FESTIN, DANSE ET CONVIVIALITÉ

Le Carnaval annonce le printemps

Les enfants des écoles du groupe scolaire du Rocher sont impatients de participer à cet événement printanier qui se tiendra le **mardi 13 février**.

À partir de 9 h ce jour-là, le chemin entre le parc et l'école sera **peuplé de princesses, de pirates, de super-héros et d'animaux de toutes sortes**.

Monsieur Carnaval, personnage symbolique sacrificiel, prendra la tête du cortège jusqu'au parc municipal, où il partira en fumée pour la plus grande joie des enfants et adultes présents.

Pour le moment, il prend forme entre les mains des agents des services techniques de la Ville, avant d'être prochainement habillé par les bénévoles du Comité d'Animation.

La parade sera aussi musicale grâce aux jeunes élèves de batucada de Fonta Musique qui accueilleront le défilé en rythme, à l'arrivée.

Le Comité d'Animation, qui organise l'événement, offrira un goûter aux enfants à l'issue de la manifestation.



SERVICE POUR RÉGLER LES CONFLITS

La conciliation, une solution vers l'apaisement

Un conflit de voisinage ? Des problèmes de copropriété ? Des difficultés entre clients et professionnels ? La conciliation est un moyen simple, gratuit, rapide et souvent efficace de venir à bout d'un litige. Rencontre avec Marie-José Gros Coissy et Alain Bonnet, engagés au service de la gestion des conflits.



La Ville du Fontanil-Cornillon propose à ses habitants de bénéficier gratuitement des services de conciliateurs de justice, qui assurent des permanences en mairie depuis octobre 2020. En ce début d'année 2024, Marie-José Gros Coissy rejoint Alain Bonnet dans cette **délicate mission d'intérêt public**, qui nécessite écoute, prise de recul et diplomatie.

LA PASSION DU DROIT ET DU SERVICE

Alain Bonnet est un passionné des affaires juridiques. *« Je suis attiré depuis toujours par le droit et les modes alternatifs de règlement de conflits, notamment par la médiation. Après sept années en tant que conseiller prudhommal à la cour d'appel de Chambéry, alors que mon mandat arrivait à son terme, j'ai entendu un appel à candidats sur une radio locale. Je me suis porté volontaire, j'ai été reçu, formé et nommé pour remplir cette mission pleine de sens. Depuis 2020, j'interviens sur les communes du Fontanil-Cornillon et de Saint-Égrève dès qu'un habitant sollicite une médiation »* explique le chef d'entreprise, toujours en activité.

Marie-José Gros Coissy officie depuis janvier 2024 sur la commune, après quelques mois de formation aux côtés d'Alain Bonnet. Conseillère prudhommale pendant 15 ans à la cour d'appel de Grenoble dans le secteur de l'industrie, cette experte en droit accompagne les habitants qui la sollicitent vers des solutions amiables. *« Rendre service et aboutir à des accords est une véritable satisfaction personnelle. Je profite du temps libre qui m'est donné depuis ma retraite pour continuer à me rendre utile : j'aime penser que notre action apporte de l'apaisement aux personnes qui nous contactent, tout en participant au désengorgement des tribunaux, dont je connais la charge. »*

UN RÔLE D'ÉCOUTE ET DE COMPROMIS

Le conciliateur de justice a la mission délicate d'écouter, de **créer du lien pour rétablir le dialogue** et de favoriser le **règlement amiable de certains litiges civils du quotidien**. Troubles du voisinage, conflits entre propriétaires et locataires par exemple ou entre employeurs et salariés, petits litiges commerciaux, avec un voyageur ou une compagnie aérienne... Les raisons de solliciter une médiation sont nombreuses. **La conciliation est un droit, mais aussi un devoir** nécessaire pour toute action en justice. Le demandeur devra justifier d'une procédure de conciliation avant de pouvoir porter plainte.

Les conciliateurs ne sont toutefois pas habilités à traiter les situations relevant du pénal, du droit de la famille, ou des litiges avec l'administration.

COMMENT SE PASSE UNE CONCILIATION ?

Le demandeur prend rendez-vous en ligne sur service-public.fr ou en mairie, auprès de l'accueil. Une première rencontre est fixée avec le conciliateur qui décide de l'ouverture d'un dossier, ou renvoie le demandeur vers les services compétents.

Un rendez-vous est par la suite proposé aux deux parties, sur invitation et sans obligation de présence. Dès lors, le processus de médiation s'engage, pour aboutir à trois issues :

La négociation permet de trouver une solution acceptée par les deux parties. **Un constat d'accord** est signé. La signature du conciliateur vaut jugement et engage de façon exécutoire. Un écrit est envoyé au tribunal pour enregistrement.

La négociation n'aboutit pas à un accord amiable. **Un constat d'échec** est adressé aux deux parties. Le demandeur peut s'il le

souhaite engager des démarches auprès du tribunal pour déposer plainte et poursuivre son action en justice

La partie adverse ne s'est pas présentée à la conciliation. **Un constat de carence** est établi. Le demandeur peut ajouter ce refus de médiation à son dossier et solliciter le tribunal.

Le conciliateur n'est pas un juge. Il n'impose pas de solution mais accompagne les personnes vers un accord, **en toute impartialité**, ou chacun fait une partie du chemin dans le respect de ses propres intérêts. Il est soumis au **secret professionnel**, avec toutes les garanties d'impartialité et de discrétion qui l'accompagnent.

« Une bonne conciliation vaut mieux qu'un mauvais procès »

En 2023

au Fontanil-Cornillon

33 dossiers traités, dont **2** à partir de demandes en ligne.

6 sans suite

10 échecs

17 conciliations avec accord amiables

Permanence en mairie sur rendez-vous, une à deux fois par mois. Renseignements au 04 76 56 56 56.

ASSOCIATION FESTIVAL

« Les Clefs de l'Aventure humaine » se prépare

Le Festival « Les Clefs de l'Aventure humaine » prépare sa prochaine édition ! Rendez-vous les 22, 23 et 24 mars 2024 pour découvrir une programmation variée de films documentaires, ainsi que de nombreuses animations et rencontres.

Cette année, l'association fontaniloise s'est une nouvelle fois mobilisée pour rassembler réalisateurs, acteurs, bénévoles et partenaires au coeur d'un **projet culturel ambitieux et fédérateur**. L'aventure humaine se déploiera au coeur du village, à l'Espace Claretière et sur différents sites de la commune pendant trois jours en mars prochain.

« Nous vous attendons pour partager des moments de convivialité et d'échanges grâce à une belle programmation. On a pensé à toutes les générations... Des projections/ débats de films documentaires d'aventures vécues qui vous feront voyager : on ira explorer nos gouffres du Vercors grâce au film « On a marché sous la terre » d'Alexandre Lopez, on s'émerveillera avec le nouveau film de Sophie Planque et Jérémie Vaugeois « Au pays des brumes », on se questionnera sur le sens et la valeur de nos actions grâce à des films engagés qui nous interpellent et nous émeuvent. Mais aussi une sélection de courts-métrages illustrant notre nouvelle thématique « l'espérance ». C'est nouveau, et nous en sommes ravis : l'un d'entre eux sera récompensé par le « Prix de la jeunesse » attribué par les élèves des classes du cycle 3 du groupe scolaire du Rocher

Avec de superbes expositions photos, des conférences au coin des aventures partagées - pour faire vivre l'« Esprit » de l'Aventure - et des concerts poétiques qui nous feront swinguer au camp de base du festival, participez à nos ateliers et entrez dans l'aventure dès le vendredi 22 mars à 10 h ! Embarquez avec nous, »

Odile Darmostoupe, présidente de l'association « Les Clefs de l'Aventure »



Tout le détail de la programmation et ouverture de la réservation des places à partir du 5 février sur www.lesclefsdelaventure.com

ASSOCIATION BATTLE KIDS

Les jeunes talents du Hip Hop font sensation à Fontaine

Le 10 décembre dernier, la ville de Fontaine accueillait le Battle Kids, un événement dédié aux enfants passionnés de Hip Hop. Organisé par Atina, l'animatrice Hip Hop de la MJC du Fontanil-Cornillon, le Battle Kids a réuni soixante enfants venus des différentes communes de l'agglomération grenobloise.

Le principe du Battle Kids est simple : les enfants s'affrontent par équipes de trois sur des musiques Hip Hop, en faisant preuve de **créativité, de technique et de style**. Le jury, composé de danseurs professionnels, évalue les prestations des participants et désigne les vainqueurs.

Parmi les soixante enfants présents, dix étaient des adhérents fontanilois. Et ces jeunes danseurs ont brillé par leur prestation. **Trois équipes de la MJC du Fontanil-Cornillon** ont ainsi occupé le podium, sous les applaudissements du public et pour la plus grande fierté de leur animatrice.

Bravo à Lorenzo, Santino et Mael, qui ont remporté le Battle Kids ; à Soan et Robin, qui ont terminé à la seconde place ; à Louis et Paul, qui ont décroché la troisième place ; et à Mao, Nael et Nathan pour leur participation.

« Félicitations à Atina, pour ses talents d'organisatrice et de break dancing. Atina propose déjà un nouveau stage de Hip Hop pendant les vacances de février pour les enfants qui souhaitent découvrir ou approfondir cette discipline », propose l'équipe de la MJC.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la MJC : www.mjc-fontanil.fr



ENVIRONNEMENT PIÈGES ET PERSÉVÉRANCE

Moustique Tigre, La bataille continue !

La lutte contre le Moustique Tigre se poursuit. Pas de trêve pour l'action communale, qui agit pendant mais surtout avant la saison de sa prolifération. Et parce que ce nuisible ne connaît pas de barrières, c'est collectivement que nous pouvons le faire reculer.

La bataille contre le Moustique Tigre est une **démarche collective qui nécessite mobilisation, pédagogie et persévérance**. Installé sur la commune depuis 2017 comme partout en France, l'insecte prolifère presque tout au long de l'année, dans les environnements urbains et péri-urbains. Reconnaissable par ses rayures noires et blanches et sa pique douloureuse, il est désormais implanté sur notre territoire de façon durable, sans possibilité de l'éradiquer. **La solution ? Apprendre les bons gestes pour limiter sa prolifération et agir au quotidien pour réduire sa nuisance, avec rigueur et régularité.**

La commune du Fontanil-Cornillon a déployé en 2022 un **plan d'action d'ampleur** en partenariat avec les organismes départementaux de surveillance sanitaire EID/EIRAD et FREDON pour agir sur tous les fronts, à travers des actions ciblées et grâce au partage des bonnes pratiques.

La Ville a notamment accompagné le déploiement de l'outil d'intelligence collective **Zzzapp**, une application mobile innovante permettant d'identifier les zones où sévit le moustique tigre, et de s'appuyer sur le partage d'informations pour accompagner et orienter les actions à mener.

Parce que le Moustique Tigre prolifère partout, notamment **sur les propriétés privées à 80 %**, les actions à mettre en œuvre concernent prioritairement les particuliers. La Ville propose dont des **diagnostics personnalisés** chez les habitants, permettant d'identifier les zones infestées et de donner les conseils adaptés.

Sur l'espace public et au sein des équipements municipaux, la commune agit en prévenant, piégeant et traitant si nécessaire. Un piège et des moustiquaires ont été notamment installés à proximité du multi-accueil accueillant les plus petits.

On ne le répétera jamais assez : la réponse à apporter est collective. C'est à travers des petits gestes quotidiens et en adoptant les bonnes pratiques de façon généralisée et rigoureuse que la prolifération du Moustique Tigre pourra être évitée.



C'est déjà fait :

- **13** Citoyens Relais formés et mobilisés pour accompagner.
- **38** diagnostics réalisés depuis 2022.
- **3** réunions publiques et associatives.
- **6** interventions sur le marché.
- Déploiement de Zzzapp, version 2 ! Avec la possibilité de réaliser un mini-diagnostic de nuisance, des actions concrètes à mener pour gagner des points et la possibilité de solliciter un diagnostic personnalisé réalisé par les Citoyens Relais de la commune.
- Déploiement de moustiquaires au multi-accueil petite enfance.
- Traitement sous les dalles de l'école élémentaire.

C'est au programme :

- Poursuite des diagnostics .
- Accompagnement vers l'installation de pièges adaptés.
- Développement de Zzzapp, avec des récompenses, des notifications rappelant les bons gestes à adopter et des outils concrets valorisant l'action communautaire, avec ses voisins, pour agir collectivement et efficacement.
- Identification de l'ensemble des avaloirs et traitements ciblés.

“

« N'attendez pas la piqûre de trop ! ... celle qui vous empêchera de profiter de votre jardin cet été car c'est maintenant qu'il faut agir.

Téléchargez l'application « zzzapp » et laissez-vous guider ou, contactez notre équipe au 0476565656 qui vous accompagnera »

RENAUD ANTOINE

Conseiller municipal délégué en charge de la qualité de vie et de la prévention des risques



Que faire en cette période ?

Le Moustique Tigre n'est jamais très loin ! Actif d'avril à octobre, le nuisible trouver en hiver des conditions favorables à sa prolifération.

Quelques conseils utiles pour agir dès à présent, à l'approche du printemps.

1

Pensez à vider l'eau qui stagne dans les pots de fleurs.



2

Pensez à fabriquer et installer des nichoirs à mésanges.



3

Pensez à couvrir votre piscine ou bassin.



4

Pensez à fabriquer et installer des nichoirs à chauves-souris.



5

Pensez à protéger les regards d'eau de pluie.



6

Pensez à drainer vos surfaces d'habitation.



ENTREPRISES DES PROJETS STRUCTURANTS

La Zone d'Activités Économiques en mouvement

La Zone d'Activités Économiques de la commune, communément appelée ZAE, rassemble de nombreuses entreprises et constitue un pôle d'attractivité particulièrement stratégique sur le territoire communal. Cette année, des projets voient le jour, avec d'importantes perspectives de développement et de rayonnement.

LE PROJET DE FONCIÈRE SUR L'ANCIEN SITE SCHNEIDER

Le projet « Veellage » verra prochainement le jour. Il consiste au redéveloppement en parc d'activités de la parcelle Usine L Schneider, associant bâtiments et offres de services. Après une première phase de démolition, la construction de nouveaux locaux se déploiera sur 2024 et 2025, avec la création de bureaux, d'espaces semi-industriels et d'un restaurant inter-entreprises. La foncière privée PROUDREED, gestionnaire du site, coordonnera l'installation des entreprises et le développement d'une cohésion économique, en tenant compte des enjeux locaux et de l'intégration paysagère des structures implantées.



RENAULT TRUCK ACQUIERT UN DÉLAISSÉ ROUTIER

La commune a vendu à l'entreprise un délaissé de voirie, qui faisait préalablement partie du domaine public routier et qui été par la suite déclassé en dehors de la circulation. Cette transaction immobilière entend permettre à Renault Truck de restructurer son site, tout en faisant bénéficier à la collectivité des bénéfices de cette cession.

ELS GROUP S'INSTALLE

L'entreprise de logistique industrielle ELS Group, récemment installée suite au départ des Transports Coing, engagera en 2024 des travaux pour construire un nouveau bâtiment sur le site de la rue Pré Didier. Le projet préservera le canal de Montdragon, et s'intégrera dans le respect de son environnement.



DOSSIER

Des vœux, un souhait et des projets pour 2024

Le rendez-vous est attendu chaque année par les Fontanillois, nombreux à se déplacer pour entendre le discours de leur maire et échanger avec les élus. Entouré de son équipe municipale, Stéphane Dupont-Ferrier a présenté ses vœux à la population vendredi 12 janvier, à l'Espace Jean-Yves Poirier. Une tradition à laquelle étaient associés cette année de jeunes participants !

Après l'intervention d'une chorale dynamique et d'un Conseil Municipal des Enfants engagé (voir ci-contre), le maire Stéphane Dupont-Ferrier a présenté ses vœux à l'ensemble des Fontanillois, en remerciant en premier lieu l'équipe d'élus qui s'investit à ses côtés ainsi que les services municipaux, soulignant la réforme de revalorisation salariale importante engagée.

« Au Fontanil, nous travaillons sans relâche pour accompagner les personnes isolées, soutenir les initiatives associatives, proposer des animations pour tous, et offrir un service public de qualité. Nous œuvrons avec passion pour que notre quotidien s'accompagne de moments de partage et de convivialité en famille, entre amis, et entre Fontanillois, pour que l'esprit village du Fontanil reste plus que jamais notre devise.

Mes remerciements vont donc à chacune et chacun des élus qui s'investissent à mes côtés avec passion et représentent avec fierté la population fontanilloise (...). Cet investissement au quotidien de l'équipe municipale n'est possible qu'avec l'implication de l'ensemble de nos agents municipaux que je souhaite, en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal remercier sincèrement. (...) Nous avons d'ailleurs engagé une réforme importante à l'automne dernier pour revaloriser à compter du 1er janvier 2024 les rémunérations des agents pour reconnaître leur implication et leur expertise et tenir compte de la manière de servir de chacun. Cet effort budgétaire supplémentaire de près de 100 K€ est totalement assumé dans un contexte où l'engagement public mérite d'être salué. »



Retrouvez l'intégralité des discours en vidéo sur ville-fontanil.fr

À mi-mandat, de nombreux projets concrétisés

À mi-chemin de son mandat municipal, l'édile a présenté le bilan des actions réalisées, rappelant le contexte difficile auquel toutes les collectivités ont été confrontées ces dernières années. Crise sanitaire, inflation, conflits géopolitiques... Mobilisée pour poursuivre les actions prévues et engagées, la municipalité a lancé et concrétisé une grande partie des projets annoncés.

« Trois années se sont déjà écoulées depuis les élections municipales. Trois années passionnantes, parfois éprouvantes, entièrement consacrées à votre service et à la mise en oeuvre de nos projets pour la commune.

Trois années d'engagement des élus autour de notre qualité de vie ! Les premiers mois de notre mandat ont été marqués par la crise sanitaire. Face à cette situation inédite, nous avons mobilisé nos services publics essentiels pour apporter tout notre soutien aux plus fragiles d'entre vous.

Nous avons mobilisé nos ressources, dans cette période difficile mais aussi tout au long de ces dernières années, pour vous accompagner, avec une priorité tournée vers la proximité, la qualité des services rendus et la valorisation de notre cadre de vie. Les crises géopolitiques et leurs conséquences économiques, avec la guerre en Ukraine, mais aussi le contexte environnemental et les enjeux climatiques, nous ont conduit à revoir nos priorités, pour adapter nos actions aux réalités concrètes, aux enjeux collectifs, et aux attentes en perpétuelle évolution.

Ce début d'année est également marqué par le fait que le Fontanil est positionné sur la première marche du podium du département de l'Isère ! Numéro 1 pour l'évolution de notre population qui est passée de 2 735 en 2015 à 3 440 habitants au 1er janvier 2024 soit + 25 % !

Notre village est en mouvement, se développe, grandit avec vous. Le Fontanil est et demeure le village que nous aimons avec sa qualité de vie et son esprit village ! »

La commune doit être écoutée

Concernant la politique de l'habitat sur le territoire métropolitain, le maire a souhaité exprimer son mécontentement concernant les réglementations en cours de légifération auxquelles la commune s'oppose.

« Aujourd'hui, nous souhaitons faire une pause dans les constructions de logements. C'est maintenant que je pousse un coup de gueule contre le Président de la Métropole et son Plan Local de l'Habitat qui sera bientôt voté ! Nous sommes tout particulièrement scandalisés de constater que nos demandes de modifications pour baisser les objectifs de constructions de nouveaux logements fixés par l'exécutif de la Métro pour le Fontanil nous soient refusées. La Métropole nous impose un rythme de constructions bien trop fort au regard de l'évolution récente.

La Métropole doit être à l'écoute des communes qui la composent. Le Fontanil mérite d'être écouté ! Le Fontanil est la commune qui a le plus augmenté sa population en Isère. Nous en sommes fiers mais aujourd'hui, nous avons le droit de dire stop et de faire une pause dans les constructions, et c'est en responsabilité que je l'affirme.

L'école renouvelée, pour le bien-être des écoliers

Stéphane Dupont-Ferrier est revenu sur la concrétisation d'un projet marquant de l'année 2023 et du mandat : l'inauguration de l'extension du nouveau groupe scolaire en juin dernier.

« Nous sommes fiers du résultat. Le groupe scolaire offre des classes spacieuses et lumineuses avec un chauffage au sol pour plus de confort et une climatisation pour s'adapter à l'évolution climatique.

Pour compenser la consommation d'électricité des climatiseurs, nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur le nouveau préau tant attendu par les élèves et les équipes.

Nous avons également profité de ces travaux et notamment avec la question de l'évacuation des eaux pluviales, pour lancer le projet de réaménagement complet de la cour d'école, qui n'était pas prévu dans notre programme 2020-2026. Un revêtement en béton drainant et poreux, des aménagements ludiques, un grand abri à vélos pour répondre aux nouveaux modes de déplacements de nos petits écoliers et enfin des végétaux dont les plantations se finalisent en ce début d'année.

Nous y avons associé les enfants de l'école, les élus du Conseil Municipal des Enfants, l'équipe enseignante et le personnel de la cantine, du périscolaire et de l'IFAC.



L'action publique, dans tous les domaines de la vie locale

La jeunesse, au cœur des enjeux publics, occupera une grande place de l'action municipale en 2024, avec la poursuite de travaux de valorisation du centre de loisirs Claretière et l'étude d'un projet de city stade et aire de glisse urbaine sur le terrain stabilisé du complexe René Terpent.

En matière de culture, de nombreux projets ont été valorisés, à travers les équipements culturels tels que la médiathèque, l'école de musique ou encore l'Atrium, mais aussi grâce aux expositions photos dans la rue, ou le projet de valorisation de la mémoire des anciens.

L'équipe du CCAS, mobilisée pour les publics les plus fragiles, a proposé des actions favorisant le lien social et la rencontre. Stéphane Dupont-Ferrier a annoncé l'engagement de la commune pour l'accompagnement des seniors et de tous les Fontanillois.

« Notre démarche se poursuit pour accompagner nos seniors et leur permettre de bénéficier de services de qualité et de proximité. Accès aux prestations, rencontres propices au lien social, attention portée aux aidants, prévention et ressources... Nous sommes à l'écoute des besoins des habitants à toutes les étapes de leur vie, avec dévouement et engagement. »

Un environnement préservé et apaisé

Véritable enjeu de qualité de vie, l'attention portée au fleurissement et aux espaces verts accompagne un programme exigeant, au service du bien-vivre des habitants.

« Le Fontanil est connue pour la qualité de ses espaces verts, la diversité des essences d'arbres et arbustes et bien entendu son fleurissement récompensé par nos trois fleurs du label national « Villes et Villages Fleuris », depuis de nombreuses années. En 2023, le jury est venu contrôler notre commune et nous avons été félicités et conservons bien entendu nos 3 fleurs ! (...) Nous allons nous mobiliser encore plus pour ambitionner, dans les années à venir, d'obtenir le graal suprême avec la quatrième fleur ! »

Des investissements maîtrisés

Le maire a rappelé l'engagement de l'équipe municipale pour le cadre de vie de la commune au sens général, incluant les investissements réalisés en matière de voirie, de sécurité ou encore d'éclairage public.

« La Ville agit concrètement avec des démarches vertueuses pour notre environnement, dans le cadre de budgets pluriannuels, notamment pour la rénovation de l'éclairage des bâtiments communaux, la gestion à distance de nos systèmes de chauffage, le remplacement de fils lumineux et des spots énergivores du tennis, le changement de chaudière à l'église et enfin pour la modernisation de notre éclairage public. A ce propos, et comme nous nous y étions engagés, nous avons voté une enveloppe financière pour engager la réflexion sur l'accompagnement des copropriétés dans le renouvellement de leur éclairage. »

Une fiscalité maintenue à son niveau le plus bas

Les projets portés par l'équipe municipale répondent à une exigence de transparence et de gestion rigoureuse affirmée, qui permet à la collectivité de ne pas augmenter ses impôts communaux.

« Ces investissements se réalisent toujours dans l'intérêt de notre commune, dans le cadre d'une gestion rigoureuse. C'est pourquoi, nous n'augmenterons pas nos impôts communaux. Pour la quatorzième année consécutive, nous maintenons les taux de fiscalité communale, qui sont dans les plus bas des communes de la Métropole. »

Un esprit village, en toute convivialité

Enfin, le Maire a rappelé « l'esprit village » qui caractérise le Fontanil-Cornillon, en soulignant le dynamisme de ses habitants, de ses commerçants, de ses associations et de ses entreprises.

« Le cœur du village bat aussi au rythme de ses habitants et de nos nombreuses manifestations organisées par les associations locales. Je tiens donc à remercier les centaines de bénévoles actifs sur la commune qui oeuvrent dans l'ombre, s'investissent sans compter sur leur temps personnel, se lèvent souvent très tôt le week-end pour organiser des moments d'une grande convivialité. Notre tissu associatif participe activement à notre bien-vivre, tout au long de l'année et dans tous les domaines. Je les en remercie sincèrement ! »

Pour conclure cette cérémonie, Stéphane Dupont-Ferrier a adressé ses meilleurs vœux à l'ensemble des Fontanillois, rappelant son engagement pour la commune et son souhait de porter la voix des habitants, en tout confiance et proximité.

Une boîte à vœux

Au cours de son discours, le Maire a lancé un appel. Les Fontanillois étaient invités tout au long du mois de janvier à déposer leurs vœux pour la commune dans une urne mise à disposition, ou par mail. De quoi formuler idées ou idées de projets pour 2024, que l'équipe municipale étudiera attentivement.



La jeunesse en action

Au cœur des enjeux de l'action publique, l'accompagnement de la jeunesse est une priorité que Stéphane Dupont-Ferrier a souhaité valoriser au cours de la cérémonie traditionnelle des vœux.

Avant l'élocution de son discours, le maire a ainsi invité l'assemblée à écouter chanter les enfants de Fontanil Musique, accompagnés par leur professeur Pierre Van Baaren. Les jeunes élèves ont interprété deux titres bien connus « Oh Happy Days » et « Gardien de nuit » de Francis Cabrel – avant d'être salués par un tonnerre d'applaudissement.

« Un très grand merci aux élèves de Fontanil Musique pour leur prestation chantée (...) Nous sommes ravis de les entendre présenter leur travail, qui valorise la qualité de notre école de musique et les nombreux projets menés avec ses élèves. Bravo ! »

Puis la parole était donnée aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, qui ont adressé leurs vœux aux habitants et présenté leurs projets réalisés et à venir. Un défi difficile et impressionnant, que les jeunes élus ont relevé avec engagement et sérieux.

« Quelle fierté aussi d'avoir laissé la parole aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants qui nous ont délivré un message de vœux sincère et porteur d'espoir. Ces jeunes Fontanillois ont beaucoup de choses à nous dire et à proposer ; nous sommes ravis de les accompagner sur le chemin de la citoyenneté et de les soutenir dans la mise en œuvre de leurs projets. Un beau programme s'annonce encore cette année avec une attention particulière portée à nos aînés que les enfants rencontreront. Ces valeurs d'échange, de curiosité, d'entraide et de solidarité doivent guider les actions qu'ils mènent au nom de tous les enfants qu'ils représentent. Cet engagement citoyen se prolongera enfin par un voyage à Paris pour visiter le Sénat et les jardins du Luxembourg. »

La jeunesse est aussi présente au sein des services, au quotidien, à travers la valorisation des parcours de Service National Universel.

« Un mot pour Louise Barbier-Guillon, notre première jeune fontanilloise, bénévole en Service National Universel. Ce SNU s'adresse à tous les garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et un temps de service à la Nation, compatible avec la scolarité. Je salue son engagement ; nous sommes fiers de pouvoir accompagner ces jeunes volontaires dans leur construction citoyenne. L'engagement de Louise suscitera, je l'espère, de nouvelles vocations chez nos jeunes fontanillois. »

TRI À LA SOURCE VALORISER LES BIODÉCHETS

Tri alimentaire : la pratique se déploie à la cantine

Epluchures, restes de cuisine, tonte de gazon... Les règles de tri des déchets alimentaires et de jardin évoluent en 2024. Si l'obligation réglementaire est entrée en vigueur en ce début d'année, la généralisation de la démarche sur le territoire métropolitain prendra encore quelques mois, notamment pour la commune du Fontanil-Cornillon qui dispose de points d'apport volontaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place **un tri à la source des biodéchets** pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Grenoble Alpes Métropole, qui dispose de la compétence de gestion des déchets, collecte désormais les déchets alimentaires dans des bacs marrons pour une grande partie des zones d'habitat collectif (immeubles) de la Métropole. Au Fontanil-Cornillon et dans certains quartiers de la métropole desservis en points d'apport volontaire, une solution technique pour trier les déchets alimentaires est en cours d'étude et de déploiement, **pour une mise en œuvre d'ici fin 2024**.

La démarche est toutefois d'ores et déjà engagée sur la commune, notamment au sein du **service de restauration collective** de l'école du Rocher. Le tri des biodéchets s'effectue après chaque repas, au moment du débarrassage des tables en impliquant les enfants.

Pour accompagner cette pratique, Thomas Roux et Franck Nelchilsen, **Messagers du Tri**, se sont rendus à la cantine pendant le service pour une **séance de sensibilisation auprès des professionnelles et des jeunes élèves**. Tri des restes alimentaires et tri des emballages dans deux contenants distincts, recyclage et utilité de la démarche... Les bons gestes n'ont plus de secrets pour les enfants, avec l'accompagnement du personnel communal très impliqué dans la mise en œuvre de ce dispositif incontournable et responsable.



RÉDUISEZ LE POIDS DE VOS POUBELLES GRÂCE AU COMPOSTAGE !

30% des déchets jetés à la poubelle peuvent être compostés. La Métropole permet aux habitants de commander en ligne gratuitement des poubelles (bacs de collecte), des composteurs et des lombricomposteurs. Plusieurs modèles de bacs et composteurs existent. Plus de renseignements sur : www.grenoblealpesmetropole.fr



EQUIPEMENT VISITES GUIDÉES

Aquapole, pour tout savoir du traitement des eaux usées

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau du 22 mars 2024, la station d'épuration Aquapole située Chemin des Acacias au Fontanil-Cornillon ouvrira ses portes pour des visites guidées gratuites organisées par Grenoble Alpes Métropole.

L'assainissement n'est pas un sujet auquel on pense au quotidien. Il constitue toutefois un véritable enjeu de qualité environnementale, par son rôle de collecte, traitement, épuration, élimination et réutilisation sécurisée des eaux usées. La station située sur la commune et gérée par Grenoble Alpes Métropole dispose d'une capacité de traitement équivalent à 600 000 habitants, soit 340 000 m³ par jour au maximum, et s'organise autour d'une ingénierie particulièrement stratégique et maîtrisée. Ces visites guidées offriront l'opportunité à tous les habitants de la métropole de connaître un peu mieux cet équipement d'utilité publique.

Une sensibilisation aux dangers des micropolluants

À cette occasion, la question des micropolluants que les stations d'épuration françaises ne sont pas encore en mesure de traiter sera évoquée. Pollutions issues de l'usage des métaux, microplastiques dans les machines à laver, produits ménagers, pesticides, produits cosmétiques, médicaments... De nombreux produits du quotidien sont rejetés dans les eaux usées domestiques notamment. Même à très faible concentration, ils peuvent impacter notre santé et l'environnement. Au cours de la visite, les participants pourront en apprendre davantage sur ce fait de société, et adapter à leur échelle certains usages afin de contribuer à en limiter la présence.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Aquapole, c'est :

220 000 m³ d'eau traitée par jour en moyenne
soit **4 m³/seconde**

Une capacité de traitement maximum équivalent à
600 000 habitants

55 communes raccordées, dont 41 de la Métropole grenobloise

Les visites guidées

Mercredi 20 mars,
à 12 h et à 13 h 30

Vendredi 22 mars,
à 12 h et à 13 h 30

Flashez le Qr-Code ci dessous pour réserver ->



TRAVAUX RUE DU MAS ET CROIX-DE-LA-ROCHETTE

Les réseaux d'eau de la Métropole et du Pays Voironnais bientôt raccordés

Grenoble-Alpes Métropole programme des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau avec ceux de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais afin de sécuriser l'approvisionnement en eau. La circulation sur le secteur de la rue du Mas, Croix-de-la-Rochette et impasse des Mûriers sera adaptée tout au long du chantier.

Face au constat de vétusté des réseaux existants, la Métropole de Grenoble et le Pays Voironnais se sont concertés pour renouveler les canalisations d'eau potable et d'eaux usées, et les raccorder en tranchée commune. Ces travaux déclinés en plusieurs phases se dérouleront du 29 janvier jusqu'en septembre 2024, avec la mise en place de déviations et de barrages ponctuels de voiries.

Une réunion de quartier à destination des riverains concernés était organisée pour présenter le projet et expliquer l'organisation des travaux.

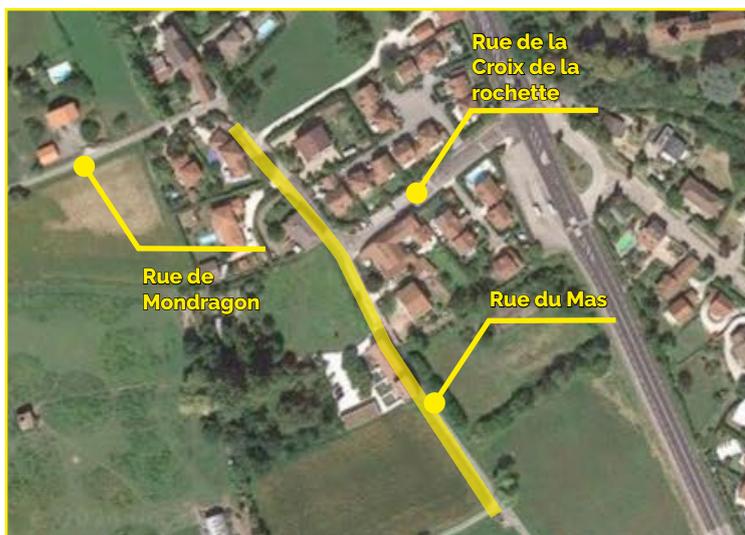
Les interventions par secteur

- Phase 1 de février à mai : à partir du N°7 rue du Mas jusqu'à la rue des Muriers.
- Phase 2 de mai à août : à partir du N°7 rue du Mas (dans l'autre sens), jusqu'à l'intersection des rues de la Croix de la Rochette et de Mondragon.
- Phase 3 d'août à septembre : carrefour rue du Mas, des Muriers et route de Lyon.

Les rues du Mas et de la Croix de la Rochette seront fermées à la circulation des véhicules et des déviations seront mises en place. Les accès des riverains aux garages et parkings seront toutefois possibles, suivant les possibilités techniques, les soirs (16h30-7h30) et week-ends. Tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne occasionnée, en adaptant la circulation aux différentes phases successives.

En cas de problème d'accès à votre propriété, les habitants pourront s'adresser directement au personnel de l'entreprise de travaux sur place.

Phase 1

Phase 2

Phase 3


Retrouvez les plans de voirie en détail sur www.ville-fontanil.fr

ÇA VA SE PASSER

Du 5 janvier au 16 février

EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE « PARIS MONUMENTS »

Une balade à Paris pour découvrir quelques monuments célèbres. Depuis les expositions internationales jusqu'à aujourd'hui, Paris demeure l'une des capitales les plus visitées du monde. Tout public. Informations : 04 76 56 01 88.

Samedi 10 février 2024

BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE

De 9 h à 9 h 30 à la Médiathèque.
De 18 mois à 4 ans

ATELIER CRÉATIF

De 10 h à 11 h à la Médiathèque. à partir de 6 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88.

Mardi 13 février 2024

CARNAVAL

À 9 h, départ de l'école. Déambulation au son des percussions brésiliennes avec les enfants de l'école du Rocher. Monsieur Carnaval sera brûlé au parc municipal. Par le Comité d'Animation.

Mercredi 14 février 2024

HEURE DU CONTE

à 14 h 30 à la Médiathèque.
À partir de 4 ans.

REPAIR CAFÉ

De 15 h à 19 h, à la MJC.
Toutes les dates sur www.mjc-fontanil.fr

Samedi 17 février 2024

AUTOUR DU NUMÉRIQUE

De 10 h à 12 h à la MJC.
La MJC propose un nouvel atelier mensuel animé par El Mehdi, informaticien et bénévole. Atelier ouvert à tous de :
- découverte du numérique pour toute personne mal à l'aise avec cette thématique
- découverte et perfectionnement des outils numériques pour toute personne familiarisée à l'utilisation d'un ordinateur
- autres sujets spécifiques tels que CV ou autres présentations...
Venez avec votre ordinateur de préférence.

Dimanche 3 mars 2024

VIDE-DRESSING

De 9 h à 15 h à l'Espace Jean-Yves Poirier.
Vente de vêtements et accessoires de seconde main, organisée par le Comité d'Animation. Permanences pour réserver un stand : mercredi 7 et 14 février 2024, de 17 h à 19 h en mairie. Renseignements au 06 66 53 89 38 ou 06 73 28 76 85.

Lundi 4 mars 2024

REPAIR CAFÉ

De 16 h à 19 h 30, à la MJC.
Toutes les dates sur www.mjc-fontanil.fr

Jeudi 7 mars 2024

SOIRÉE ORCHESTRE, CHORALE, ÉVEIL MUSICAL

À 18 h à l'Espace Claretierre. Représentation musicale croisée de Fonta Musique.

Mardi 8 mars 2024

DON DU SANG

de 16 h à 19 h 30 à l'Espace Jean-Yves Poirier.

Mercredi 13 mars 2024

AUDITION FLÛTE ET PIANO

À 18 h à l'Atrium
Représentation musicale sur scène des élèves de flûte et de piano.

Samedi 16 mars 2024

AUDITION PIANO ET VIOLON

À 14 h à Fonta Musique - Salle Ravel
Représentation musicale sur scène des élèves de piano et de violon.

Du 22 au 24 mars 2024

FESTIVAL CLEFS DE L'AVENTURE

Projections, animations et rencontres autour de l'aventure vécue. Informations et billetterie : lescledsdelaventure.com

Lundi 25 mars 2024

REPAIR CAFÉ

De 16 h à 19 h 30, à la MJC.
Toutes les dates sur www.mjc-fontanil.fr

Samedi 30 mars 2024

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

À 10 h 30 à l'Espace Jean-Yves Poirier.
Sur inscription au 04 76 56 56 56 ou contact@ville-fontanil.fr.

Mercredi 3 avril 2024

CHASSE AUX ŒUFS

« LES ÉNIGMES DE PÂQUES »

À 16 h, RDV sous la halle.
Animation gourmande et familiale organisée par le Comité d'animation. Les enfants de 3 à 10 ans seront invités à résoudre des énigmes affichées sur les vitrines des commerçants du village, et recevront du chocolat en récompense. Infos au 06 66 53 89 38.



LA VILLE RECRUTE

*Offres d'emploi
du Fontanil-Cornillon*

AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Missions de restauration scolaire, d'entretien des locaux communaux et de périscolaire matin et/ou soir. Poste à pourvoir dès que possible.

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Poste au sein du Multi-Accueil, à temps complet.
Poste à pourvoir dès que possible.

AGENT DE RESTAURATION MULTI-ACCUEIL

Poste au sein du Multi-Accueil, 25 h / hebdomadaire (5 jours de 5 h avant et après la pause méridienne).
Poste à pourvoir dès que possible.

AGENT POLYVALENT MULTI-ACCUEIL

Poste au sein du Multi-Accueil, à temps complet, titulaire du CAP petite enfance.
Poste à pourvoir dès que possible.

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES TECHNIQUES

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie. **CONTACT : Service RH - 04 76 56 56 56**
rferrara@ville-fontanil.fr

COLLECTE POUR LE GRENIER DES SCOUTS DE GRENOBLE !

En vue de la préparation du traditionnel GRENIER des SCOUTS de Grenoble, qui aura lieu les 25 et 26 mai, le groupe des Scouts et Guides de St-Egrève démarre sa collecte à domicile, d'objets en tout genre, afin de leur offrir une nouvelle vie ! Ils récupèrent bibelots, petits meubles, tableaux, vélos, skis, jouets en bon état, vaisselle, petit électroménager, objets anciens... En revanche, ils ne prennent pas les livres, vêtements, chaussures, matelas, appareils électroménagers endommagés et gros meubles.
Laissez un message dès à présent et ce jusqu'au 1^{er} mai au : 07 44 94 96 98 ou greniersgdf.ste.2024@gmail.com

L'Accorde Bretelles

VENREDI 9 FÉVRIER 2024 - 20 h 30

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com - Repas 12 € (servi à 19 h 15)

Sylvain jouait de la guitare et aussi du saxo et parfois du piano mais jamais en même temps. Hervé voulait chanter, écrire un peu, bricoler des chansons. Un jour Sylvain a dit à Hervé « Et si on montait un répertoire Guinguette ». Quelques temps après les premiers essais dans les rues de Chambéry nous nous présentons aux passants. Un soir, lors d'un concert privé, Florent est là avec son accordéon : « je joue tranquille un peu derrière pour essayer ». L'Accorde Bretelles est né.



- Soirée Cabaret Chansons -

Concert Swing dessiné

VENREDI 16 FÉVRIER 2024 - 20 h 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Avec le dessinateur Emdé & le trompettiste Jean-Charles Cochet. Dessinateur autodidacte, David Magli « Emdé », traque le croquis sur tous les terrains ! De Murianette à Salvador Da Bahia en passant par Ouagadougou, il aime choisir un angle d'attaque, observer son sujet et le capturer d'un trait rapide sur les pages de ses carnets. Invité de ce nouveau concert dessiné, il croquera l'invité musical de la soirée, Jean-Charles Cochet, trompettiste éclectique qui joue aussi bien Swing que bossa, ainsi que le trio Manouche qui l'accompagne.



- Swing -

Awek

VENREDI 1^{er} MARS 2024 - 20 h 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

AWEK est un groupe de blues bien connu dans le milieu. Ils se produisent pour la troisième fois à l'Atrium, dans le cadre de leur tournée « AWEK 30 ANS ». Le groupe se compose d'un guitariste / chanteur, d'un harmoniciste (Award du meilleur harmoniciste à l'IBC - International Blues Challenge - de Memphis en 2011) et d'une section rythmique basse/batterie.



- Blues -

Jean-Sébastien Bressy

VENREDI 8 MARS 2024 - 20 h 30

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com - Repas 12 € (servi à 19 h 15)

Jean-Sébastien Bressy propose un tour de chant composé de chansons personnelles émouvantes, drôles, parfois graves mais toujours relevées d'une pointe d'humour attendrissante. Sa présence capte l'auditoire et la virtuosité de son jeu sert remarquablement la finesse des textes chantés. Il présente ici un nouveau spectacle haut en couleurs, entraînant le spectateur dans un voyage à la rencontre de personnages atypiques : « les Indiens » !



- Soirée cabaret chansons -

Super Catch de Latiag

SAMEDI 16 MARS 2024 - 20 h 30

Tarif : 6 à 8 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Latiag, troupe d'improvisation grenobloise, organise un tournoi de super catch impro durant lequel quatre duos de catcheurs constitués pour chacun d'un membre de Latiag et d'un(e) invité(e) d'une autre troupe grenobloise, vont s'affronter ! Encadrées par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, deux équipes de deux catcheurs improvisateurs s'affrontent dans un combat théâtral sans merci. Une ambiance survoltée, des comédiens ruisselants, une énergie explosive, des costumes improbables... pour des improvisations inoubliables !



- Théâtre d'improvisation -

Abstraction sur l'arbre & Petra

Par Patrick RICHON / Photographie

Du vendredi 8 au dimanche 17 mars 2024

Ce n'est pas une mais bien deux expositions que nous présente Patrick Richon à l'Atrium!

« Abstraction sur l'arbre »

La photographie abstraite, souvent qualifiée d'incompréhensible voire d'élitiste, est en réalité bien plus intéressante que cette perception réductrice. Offrant de multiples possibilités, la photographie abstraite pourrait être définie comme une image où le sujet n'est pas une évidence comme il peut l'être dans la photographie figurative.

L'approche du photographe dans cette série a été de choisir des motifs bien réels (sur l'arbre) mais rappelant des formes abstraites. Il photographie en cadrant soigneusement pour que l'œil s'interroge et s'inquiète de ce qu'il perçoit. La photo est bien une représentation fidèle de la réalité, mais c'est cette réalité elle-même qui renvoie des formes abstraites.

« Petra »

Patrick Richon nous emmène en voyage à Petra. Célèbre pour son architecture imposante et son habile système d'alimentation en eau, elle est nommée « Cité rose ».

Le photographe nous livre une série de détails de tombeaux taillés dans le grès, pour en révéler l'infinité de couleurs, de mouvements dans des compositions picturales.

Permanences :

- Mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- Dimanche de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h

Entrée gratuite.



Une autre façon de contempler

Les Fontanillois connaissent bien la Galerie et ses expositions régulièrement programmées autour d'artistes aux univers variés. Mais il existe une autre façon de découvrir des univers artistiques au sein de l'équipement. Bokkaj présente « Partir d'une page branche... », une exposition de photographies installée côté Scène, dans le hall d'accueil de l'ATRIVM.

Jusqu'en juin 2024, les spectateurs se rendant à de représentations organisées au sein de l'équipement pourront découvrir le travail de cet artiste au pseudonyme champêtre et poétique, amoureux de la nature et de la montagne.

Installé aux Jarrands, Emmanuel Rat se lance dans la photographie à 40 ans, muni du bridge offert à l'occasion de son 40e anniversaire. Depuis, il parcourt les chemins du Vercors pour explorer la beauté des paysages et la richesse des couleurs en éveil sous ses yeux.

Membre actif du club photo de Saint-Nizier-du-Moucherotte, il attire l'attention de la communauté de communes du massif du Vercors, qui publie régulièrement ses photographies pour illustrer ses reportages.

Pour découvrir son univers, une seule chose à faire : réserver un billet pour une soirée organisée à l'ATRIVM et profiter de deux découvertes : sur scène et en image.



CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 7 février 2024
- mercredi 13 mars 2024

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra **mardi 13 février 2024**. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du **mardi 12 décembre 2023** sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/ Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

STOP AU PROJET DE PLH DE LA MÉTROPOLÉ: LE FONTANIL N'EST PAS D'ACCORD !

En ce début d'année 2024, nous sommes fiers d'être sur la première marche du podium départemental pour l'évolution de notre population.

Nous sommes fiers d'avoir accueilli de nombreux fontanilois au fil des années.

Nous sommes fiers qu'on vienne vivre au Fontanil par choix et non uniquement pour s'y loger.

Notre équipe est donc toujours mobilisée pour accompagner l'évolution de notre village et surtout conserver son esprit village et sa qualité de vie !

Nous avons clairement indiqué à la Métropole, notamment lors de notre rencontre avec son vice-président au logement, en 2023, notre décision de faire une pause dans les constructions après une évolution de +25 % du nombre de logements en moins de 10 ans.

Nous sommes clairement opposés au projet de Plan Local de l'Habitat porté par le Président de la Métropole Christophe Ferrari lors du prochain conseil métropolitain.

Nous demandons au Président Ferrari d'être à l'écoute de la commune du Fontanil. Nous avons demandé de baisser de 50 % les objectifs de constructions de logements au Fontanil pour les années à venir.

Alors que Le Fontanil est la commune qui a le plus augmenté sa population en Isère, nous avons donc toute la légitimité et le droit de dire stop et de faire une pause dans les constructions !

Aujourd'hui et demain, nous sommes et seront présents, actifs et à votre écoute ! C'est de notre responsabilité de défendre notre village et votre qualité de vie.

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

FOCUS SUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) exige la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. Un travail sera donc demandé aux ménages et aux collectivités afin de réduire drastiquement leurs biodéchets. Jusqu'à présent, ils étaient incinérés comme tous les autres déchets en sacs gris. A l'avenir, ils devront être séparés des autres déchets.

Comment cela peut-il être mis en place ? Nous pouvons avoir un composteur individuel ou collectif et/ou une poubelle marron comme dans d'autres communes qui l'ont déjà adoptée.

La collecte des restes alimentaires permettra de valoriser les biodéchets en biogaz ou en compost utile pour l'économie circulaire des territoires. Afin de mettre en place le tri à la source en ce mois de janvier 2024, chaque collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires.

Notre groupe avait déjà des solutions à savoir minimiser le transport des déchets en incitant les habitants au compostage pour les immeubles et les maisons individuelles (voir l'article sur notre blog mars 2022).

Aucune information n'a été donnée aux Fontanilois pour le tri des déchets alimentaires et les poubelles marron ne sont pas encore mises à disposition.

Car comme souvent, la municipalité du Fontanil, plus préoccupée par l'inesthétisme des poubelles marron que par leur réelle utilité, n'a pas anticipé la mise à disposition de ces bacs.

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h.
Tél.06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi.
Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière
Renseignements: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon
Contact : Patrice MUNOZ
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.
espace-claretiere.net
espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin
Tél. 04 76 56 56 56
Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr
contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27
- Régie des eaux 08 00 50 00 48
- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15
Pompiers : 18 ou 112
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.**
En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 10 & 11 février 2024 - **Phie du Fontanil**
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 17 & 18 février 2024 - **Phie Barnave**
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 24 & 25 février 2024 - **Phie de la Pinea**
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 3
- 2 & 3 mars 2024 - **Phie Nouvelle**
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 3
- 9 & 10 mars 2024 - **Phie des Charmettes**
Ctre Commercial « Les Charmettes » - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 16 & 17 mars 2024 - **Phie Casadella**
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84
- 23 & 24 mars 2024 - **Phie de la Monta**
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69
- 30, 31 mars & 1^{er} avril 2024 - **Phie du Fontanil**
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 6 & 7 avril 2024 - **Phie de Prédieu**
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 13 & 14 avril 2024 - **Phie Barnave**
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 20 & 21 avril 2024 - **Phie de la Pinea**
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 3



Pour toute urgence, contactez le 17.

Pour joindre la Police Municipale
Responsable : Claude Pruvost
Tél : 04 76 56 53 66
Portable : 06 82 84 65 62

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- MARAZANO Paul Né le 03/12/2023
- BOZON Lucien Né le 08/12/2023
- DI DIO Livia Née le 21/12/2023
- LE PIQUET MAUDUET Léonie Née le 01/01/2024
- LE PIQUET MAUDUET Raphaël Né le 01/01/2024

DÉCÈS

- CHARVOZ Corinne le 25/12/2023
- KLOSOWSKI Helena née JASKOLOWSKA le 09/01/2024
- LEVIS Raymonde née PLACE le 17/01/2024
- PAOLI Solange née PEREIN le 26/01/2024
- LAMBLING Gisèle née COSTENOBLE le 26/01/2024

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ?
Des problèmes de copropriété ?
Des difficultés entre commerçants ou personnes ? La conciliation peut vous aider.
Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.



PETITES ANNONCES

A vendre, fauteuil + pour Stresless en cuir. Très bon état. Facture d'achat. Prix exceptionnel 290€. Tél : 06 80 45 71 83

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 19 janvier 2024.



3^{ème} édition

VIDE DRESSING

organisé par le Comité d'Animation

**Dimanche
3 mars 2024**

De 9 h à 15 h

**Espace Jean-Yves Poirier
Entrée gratuite**

Vente de vêtements et
accessoires de seconde main
Buvette et restauration rapide sur place.

**PERMANENCE POUR RÉSERVER UN STAND
LE MERCREDI 7 ET 14 FÉVRIER 2024
DE 17 H À 19 H EN MAIRIE**

TARIF : 12 € AVEC UNE TABLE ET UNE CHAISE.

Renseignements : 06 66 53 89 38/06 73 28 76 85